

Les critères d'une métropole européenne
Quelle est la situation de Lyon ?
La Métropole de Lyon répond-elle à cette ambition ?

Date : 16/09//2013

Le sénateur-maire de Lyon prend couramment Barcelone, Milan, Munich ou Birmingham comme modèles pour notre agglomération. Il a raison sur le fond ; par contre, si Lyon est bien la *seconde* agglomération française, la comparaison avec ces villes européennes ne tient pas. Les études de la DATAR montrent les faiblesses de Lyon.

<i>Ville</i>	<i>Population (Grand Lyon)</i>	<i>Population (Aire métropolitaine)</i>	<i>Population (RUL)</i>	<i>Surface</i>
LYON	1,3 M	2,4	2,8	10 000 km ²
MILAN	3,7	4		1 600 km ²
BARCEL.	3,2	5		8 000 km ²

La DATAR (Direction à l'Aménagement du Territoire et à l'attractivité régionale) a réalisé une étude sur les 26 premières métropoles européennes (dont 17 capitales politiques). Lyon *ne figure pas* dans ce classement. Notre agglomération apparaît dans un *deuxième (sous) groupe* qui compte 33 métropoles *moyennes*. Une véritable euro-métropole passe, entre autre, par le *seuil de population* de 3 millions d'habitants. De plus, que ce soit pour l'Aire métropolitaine ou la RUL, nous avons des territoires qui vont de 5 000 à 10 000 km², c'est-à-dire avec une *densité insuffisante*. Et il est impossible d'obtenir une densification supérieure, car il n'y a pas de réserve de population.

Les points forts de Lyon

- l'enseignement supérieur
- la recherche
- certains services avancés
- la qualité de vie

Les points faibles

- le manque de sièges sociaux d'entreprises importantes
- le manque de filiales de multinationales
- l'absence de lignes aériennes inter continentales
- la grande faiblesse de la finance
- le binôme congrès/ hôtellerie encore insuffisant
- le niveau de population trop bas

Pour illustrer les deux premiers points des faiblesses, il suffit de constater que pour lancer les deux tours de bureaux, *Oxygène* et *Incitey* il a fallu l'engagement d'EDF et de la SNCF. *Aucune* grande entreprise *privée* n'a souscrit à ces constructions. Il en est de même pour le projet *Two Lyon* devant la gare de la Part Dieu, où est attendue la décision de deux filiales EDF. Les occupants de ces tours sont donc des sociétés contrôlées par l'Etat et non des entreprises privées. Ce qui veut dire que l'Etat vient au secours de la Métropole et du privé.

L'aéroport de Saint Exupéry

Cet aéroport ne ***fait pas*** partie du territoire de la Métropole de Lyon et aucun document ne montre que ce rattachement est à l'étude, au contraire. C'est un maillon important qui échappe au pouvoir de décision de la Métropole. Or, d'un côté, Saint Exupéry bénéficie d'atouts incontestables : surface de 2 000 hectares, deux pistes dont une de 4 000 mètres, liaison avec le centre ville par voie ferrée (Rhône-Express), plateforme multimodale : autoroutes, lignes TGV sous exploitées (572 000 voyageurs/an), mais son trafic n'est que de 8,4 millions de passagers en 2012, contre 28 millions pour Milan et 30 millions pour Barcelone et encore 14 millions pour Genève. Les raisons : *Roissy* à deux heures de TGV, *Genève* à une heure trente par la route, donc une forte concurrence et enfin une gestion approximative jusqu'à ce jour.

Il semble que la gare de Saint Exupéry pourrait être la *troisième* gare de Lyon et pourrait drainer de nombreux voyageurs régionaux.

Remarque. Un grand projet d'aménagement de l'aérogare vient d'être remporté par le cabinet anglais Rogers Stirk Harbour pour faire passer la surface du terminal 1 à 70 000 m², soit l'équivalent de la surface actuelle des trois terminaux. Début des travaux en septembre 2014, livraison de la première tranche de 54 000 m² à l'été 2016. Livraison deuxième phase de 18 000 m² début 2019.

Label « Eurométropole »

Dans son projet de loi sur la décentralisation, le gouvernement, lors de la réunion du conseil des ministres du 10 avril 2013, n'a retenu que la ville de Strasbourg au titre de *Label Eurométropole* ; la candidature de Lyon a été éliminée.

Genève

200 000 habitants pour la commune, mais le « Greater Bern area » est un espace économique transfrontalier de 2,8 millions d'habitants.

Il y a très peu de relations, voire aucune, avec cette ville qui est considérée comme une *rivale*. Pourtant c'est la ville au monde qui a le plus ***d'organisations internationales***. Plus que New-York, sans parler de la finance avec ses fameuses banques, le numérique, les biotechnologies (1^{er} pôle européen).

Genève, c'est : 22 organisations internationales. 250 ONG, de multiples conférences de niveau mondiales, la deuxième place financière de Suisse, mais la ***plus importante au monde en terme de gestion de fortune privée***, de négoce de pétrole. A Lyon, nous avons Euronews et Interpol ; un peu juste. ***Genève fait partie de « villes mondiales »***

Grenoble

L'aire urbaine de Grenoble compte 670 000 habitants ; elle est bien loin du seuil des 3 millions. Mais ce qui en fait une Aire Urbaine Fonctionnelle est *sa dominante université/recherche*. Grenoble est réellement intégrée dans les *réseaux scientifiques européens*. C'est sa force. Son rayonnement universitaire et scientifique la met sur le même pied qu'Oxford ou Heidelberg ; il est mondial. Sans oublier une forte implantation industrielle (ST Micro, HP, Sun microsystem, Schneider, Atos, etc), plus quatre pôles de compétitivité.

Le Monde 15/16 septembre 2013. Le pôle scientifique de la Presqu'île, où sont implantés le Synchrotron et de nombreuses filiales d'entreprises internationales est l'une des vitrines de Grenoble. Mais le maire de Grenoble, Michel Destot, décide en 2009 qu'il faut aller plus loin. Il décide de s'attaquer à la zone située à l'entrée nord de la ville. « *Nous avons décidé de confier les 250 hectares de terrains à l'aménageur Innovia pour en faire un lieu de vie* ».

Au bout de quinze ans de travaux, la Presqu'île comptera près de *200 000 mètres carrés* d'immeubles tertiaires supplémentaires, *300 000 mètres carrés* de bâtiments universitaires et scientifiques et *3000* logements à la fois familiaux et étudiants. Au total, *1,3 milliard d'euros* seront investis sur la période.

On le constate, Lyon n'a pas les critères pour rejoindre les métropoles Européennes. La création de la Métropole de Lyon, telle que prévue, N'EST PAS la réponse, au moins pour atteindre cet objectif

Où sont les leviers pour faire de Lyon ville européenne ?

Leviers possibles

L'enseignement supérieur et la recherche*, les services avancés**, la qualité de vie

Leviers probables

L'implantation de filiales de multinationales, le renforcement des lignes aériennes, le binôme congrès/hôtellerie/salons professionnels

Leviers inaccessibles

Le niveau de population, la présence de sièges sociaux de multinationales, la finance

Conclusion

La Métropole de Lyon doit arrêter de « construire des centres commerciaux » comme elle le fait depuis dix ans. Elle doit focaliser son énergie sur le renforcement/développement de l'enseignement supérieur, de la recherche. Rendre son accès aérien plus performant, développer les congrès et salons à vocation internationale (Sirrha, Polutec). Mais, seule, elle n'y parviendra pas.

Alors : en dehors de ses efforts endogènes, une très forte coopération avec les villes de *Grenoble, Annecy, Chambéry et Genève* peut lui donner le statut dont rêvent nos responsables

politiques. Mais pour cela, il faut changer de « logiciel » politique. Il faut une très *forte volonté politique*.

* *L'enseignement supérieur*. A Lyon, il est d'un bon niveau ; le nombre s'étudiants de l'Académie de Lyon (Lyon + Saint Etienne) est de l'ordre de 130 000. Mais les universités lyonnaises ont manqué le classement IDEX. Un article paru dans Le Monde le 13/09/13 met en avant l'importance de l'université et de la recherche dans le *développement* des métropoles. A Reims, Amiens, Rennes, Le Havre, Paris (Masséna Grands moulins), Grenoble surtout, Bordeaux, on peut observer de très *importants efforts* pour développer des campus intramuros. A Lyon, seule la Fac Catho a initié un beau chantier à la place des prisons Saint Paul et Saint Joseph ; il s'agit d'initiative privée. Les pays se disputent les meilleurs chercheurs, étudiants, professeurs. La lutte est mondiale.

Isabelle Pellerin, vice-présidente de Rennes Métropole, chargée de l'enseignement supérieur, déclare : « *pour les municipalités, l'emploi ne se décrète pas. A Rennes, nous considérons qu'avoir sur notre territoire des formations supérieures, des laboratoires et tout un écosystème, c'est un terrain favorable à la création d'emplois. C'est tout le pari de la connaissance* ». Un campus permet d'attirer des entreprises avides d'innovation. Quand un chef d'entreprise réfléchit à s'implanter dans une ville, il est important de pouvoir lui dire : « *vous avez des universités sur place* ».

Enfin, sur le plan économique, un étudiant rapporte 15 000 euros par an à la ville, en plus d'emplois induits. (Inspiré du hors série n° 43 novembre 2012 de la revue Urbanisme).

***Services avancés* aux entreprises et à leurs cadres. Ensemble des services de haut niveau qui exercent une *forte attraction sur la localisation* des entreprises, sur l'émergence de *nouvelles start-up*, et sur leur développement, favorisent un climat innovateur et son *financement* (université et recherche), transports à grande vitesse et *connexions internationales* (aérodrome et TGV), *Banque et finance*, et investisseurs locaux.

Existence d'une grappe d'entreprises *multinationales (sièges sociaux et filiales)*, animations professionnelles (salons et congrès), avec l'hôtellerie adaptée, services culturels de haut niveau. Ajouter à cette liste une partie des services collectifs. Il n'est pas difficile de trier ces critères avec d'un côté ceux que Lyon possède et ceux qui lui font plus ou moins cruellement défaut.